

## À la une

## Le formalisme informatif du droit de rétractation en cas de contrat mixte

note par Fanny BINOIS sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 17 mai 2023

Ces derniers mois, le contentieux du droit de la consommation est en partie alimenté par les contrats de fourniture et d'installation de panneaux photovoltaïques. Malgré la mixité de l'opération, ces derniers doivent être qualifiés de contrats de vente, ce qui impacte les conditions d'exercice du droit de rétractation.



© dusanpetkovic1\_AdobeStock

## Actualité

## Les avocats, partie prenante de la stratégie française d'influence par le droit

focus

« Nous vivons une période historique pour l'ENM qui change de dimension »

entretien avec Nathalie RORET

## Doctrine

Les compétences du JEX mobilier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : les saisies des rémunérations et les autres

étude par Cyril ROTH

## Technique

## Parentalité des avocats et avocates : de nouveaux droits... toujours insuffisants ?

par Anne-Laure CASADO et Olivia ROCHE

## Gazette Spécialisée

## DROIT DES SOCIÉTÉS

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Dorothee GALLOIS-COCHET**

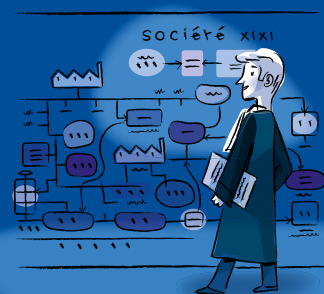
Professeure à l'université Paris-Dauphine

• **Maud LAROCHE**

Professeure à l'université de Rouen Normandie

AVEC LA PARTICIPATION DE

Clément BARRILLON, Bastien BRIGNON, Matthieu BUCHBERGER, Marie CAFFIN-MOI, Margaux DEUCLER, Anaïs FRITZINGER, Xavier LEMARÉCHAL, Vincent MALASSIGNÉ, David MANTIENNE, Thibaut MASSART, Célia MAYRAN, Claire-Anne MICHEL, Jean-Marc MOULIN, Isabelle PRODHOMME, Bénédicte PÉREZ, Anne RABREAU, Mathieu STOCLET, Guillaume VALDELIÈVRE et Anne-Françoise ZATTARA





**Vient de  
paraître**

“ La référence de défense pénale de François Saint-Pierre intègre la nouvelle collection Avocat & Pratique professionnelle ”

Disponible  
sur



[www.lgdj.fr](http://www.lgdj.fr)

## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

**P-DG, Directeur de la publication :** Bruno Vergé  
**Directrice générale déléguée :** Emmanuelle Filiberti  
**Présidente du Conseil scientifique :**  
Marie Burguburu Charvet

**Rédactrice en chef :** Laurence Garnerie  
**Coordinatrice de la Gazette spécialisée :** Marie Rajchenbach  
**Rédacteurs :** Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc  
**Responsable scientifique :** Pauline Le Monnier de Gouville  
**Secrétaire de rédaction :** Elsa Boulinguez

**Rédaction :**  
Tél. : 01 40 93 40 00  
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

**Abonnements :**  
Tél. : 01 40 93 40 40  
Courriel : abonnements@lextenso.fr

**Publicité :** benoit.favre@lextenso.fr  
Tél. : 01 40 93 40 68

**Tarifs 2023**  
\* Prix TTC au n° : 20 €  
+ frais de port  
\* Abonnement France (un an) :  
Journal seul : 570,74 € TTC  
Recueils + table seuls : 556,45 € TTC  
Journal, recueil + table : 764,73 €  
Abonnement feuilletable numérique : 244,02 € TTC  
\* Abonnement étranger (un an) :  
Journal seul : 645 €  
Journal, recueil + table : 859 €  
Abonnement feuilletable numérique : 239 €

**Internet :** gazette-du-palais.fr  
**Twitter :** @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097  
ISSN 0242-6331  
Dépôt légal à parution  
Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,  
53101 Mayenne CEDEX  
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres  
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),  
issus de forêts gérées durablement ;  
impact gaz à effet de serre  
pour un exemplaire : 713 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

**Projets d'articles :** les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris).  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon  
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.  
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant  
unique permettant de retrouver directement l'article  
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

## Actualité

- GPL451e5 ■ PJJ Justice : les sénateurs n'oublient pas les avocats 3
- GPL451e7 ■ Au CNB, des finances saines malgré le désamour des avocats pour les services payants 5
- GPL451e6 ■ Les avocats, partie prenante de la stratégie française d'influence par le droit 6
- GPL451f4 ■ « Nous vivons une période historique pour l'ENM qui change de dimension »  
entretien avec Nathalie RORET 8



## Doctrine

- GPL450n9 ■ Les compétences du JEX mobilier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : les saisies des rémunérations et les autres  
étude par Cyril ROTH 11

## Technique

- GPL451f1 ■ Parentalité des avocats et avocates : de nouveaux droits... toujours insuffisants ?  
par Anne-Laure CASADO et Olivia ROCHE 15

## Jurisprudence

- GPL451b6 ■ Le formalisme informatif du droit de rétractation en cas de contrat mixte  
note par Fanny BINOIS sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 17 mai 2023 19
- GPL451e4 ■ Mesures de restitution de l'article L. 480-5 du Code de l'urbanisme et notion de « tout indivisible »  
note par Laurent SAENKO sous Cass. crim., 16 mai 2023 22
- GPL450x8 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 26
- GPL450n5 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 31
- GPL451b1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme  
par Catherine BERLAUD 34
- GPL450v2 ■ Chronique de jurisprudence de droit de la presse  
par François FOURMENT et Philippe PIOT <https://lext.so/GPL450v2> 
- GPL450v1 ■ Chronique de jurisprudence de droit des mineurs  
par Delphine THOMAS-TAILLANDIER <https://lext.so/GPL450v1> 

## Gazette Spécialisée

### DROIT DES SOCIÉTÉS

35

Sous la responsabilité scientifique de  
Dorothée GALLOIS-COCHET et Maud LAROCHE

La semaine prochaine, retrouvez notre hors-série dématérialisé consacré au 47<sup>e</sup> colloque de l'Association Droit & Commerce sur le Kiosque et La Base Lextenso.